

Décision

Générale

colonial

Décision n° 23-344-1925 Solde

n° 23-344-1925

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 344 du 31/07/1925

Date de publication
20 juillet 1925

Date du numéro
31 juillet 1925

TEXTE INTÉGRAL

la solde de l'interprète du service judiciaire Mohamed Abdou est portée de 225 à 275 francs par mois, à compter du 1er juillet 1925.